

INFORMATION DU SYNDICAT DES EAUX DE MARSEILLON ET DU TURSAN SUR LES BONNES PRATIQUES EN PERIODE DE SECHERESSE

Avec de fortes températures et l'absence de précipitations depuis début juillet, dans un contexte déjà fébrile avec des nappes peu rechargées à la sortie du printemps, les ressources en eau sont très sollicitées.

Le Syndicat des Eaux de Marseillon et du Tursan, assurant la distribution de plus de 60 communes landaises, a ajusté ses structures d'alimentation en eau pour faire face à ces contraintes.

Le Syndicat encourage également ses abonnés à limiter leur consommation d'eau potable aux stricts usages essentiels en utilisant l'eau de manière raisonnée :

-Eviter les arrosages,

-Être économe dans l'usage de l'eau pour les besoins sanitaires,

-Eviter tout usage récréatif et non essentiel de l'eau,

-Vérifier les pertes d'eau sur les réseaux privés, contrôler au compteur la potentielle présence de fuite.

Le Syndicat des Eaux de Marseillon et du Tursan remercie ses abonnés pour leur compréhension et reste à leur écoute pour toute information complémentaire (05.58.44.58.58).

Cordialement.

Le Président

Pascal BEAUMONT